



AVIS PUBLIC

Propriété sise au 265, route Marie-Victorin (lot 2 287 199) secteur Saint-Nicolas

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Ouest qui se tiendra le **mercredi 20 mars 2019, à 18 h 30**, à la salle du conseil d'arrondissement située au 711, avenue Albert-Rousseau, Lévis (secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Permettre la modification de l'aménagement de terrain pour la garderie, étant un usage de garde d'enfants (garderie) déjà autorisé en usage conditionnel.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 5 mars 2019

Hélène Jomphe, chef de service